

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ESSENCE C

Version: 001

Date de révision: 15/1/03

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation	ESSENCE C
Utilisation de la substance/préparation	Diluant, solvant industriel.
Identification de la société/entreprise	CIRON SA Usine du Moulin de Pernaud - BP36 F-33720 Barsac France Tél: 05 56 27 40 70 Télécopie: 05 56 27 40 75 E-mail: ciron@ciron.com
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59 B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de la préparation:	ESSENCE C
Description de la préparation:	naphta léger(pétrole hydrotraité)
Composant(s) contribuant aux dangers:	<ul style="list-style-type: none">• n-hexane - N° Id: 601-037-00-0 - N° CAS: 110-54-3 - N° CE: 203-777-6 Conc. pds.(%): 0 < C <= 1 - Classification: • F; R 11 • Rep. Cat. 3; R 62 • Xn; R 65-48/20 • Xi; R 38 • Xn; R 67 • N; R 51-53 •• naphta léger (pétrole), hydrotraité; Naphta hydrotraité à point d'ébullition bas - N° CAS: 64742-49-0 - N° CE: 265-151-9 Conc. pds.(%): 90 < C <= 100 - Symbole(s): F Xn N - R: 11-38-51/53-65-67• benzène - N° CAS: 71-43-2 - N° CE: 200-753-7 Conc. pds.(%): 0 < C <= 1 - Symbole(s): F T - R: 45-11-48/23/24/25

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers principaux:	Irritant pour la peau. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Risque(s) spécifique(s):	dermatoses dues aux propriétés dégraissante du produit. Attaque de nombreux plastiques.

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux:	Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente. Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.
Inhalation:	- Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme, dans une position demi couchée et si nécessaire appeler un médecin. - Respiration artificielle et/ou oxygène si nécessaire.
Contact avec la peau:	- Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. - Laver au savon avec une grande quantité d'eau. - Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
Contact avec les yeux:	ouverts et en retirant les verres de contact souples, puis se rendre immédiatement chez un médecin.
Ingestion:	- NE PAS faire vomir. - Rincer la bouche, ne rien faire boire, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

moyen(s) d'extinction approprié(s)	pulvérisée, sable, terre.
moyen(s) d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Ne pas utiliser un jet d'eau.
Méthode(s) spéciale(s):	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ESSENCE C

Version: 001

Date de révision: 15/1/03

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

Risques spéciaux: Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
Danger d'explosion des vapeurs.
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent sur le sol.

concerne la stabilité et réactivité du produit.

équipement(s) de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précaution(s) individuelle(s) Evacuer le personnel vers un endroit sûr.
Tenir à l'écart de toute source d'ignition.
Être vigilant à un retour de flamme possible.
Assurer une ventilation adéquate.
Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.
Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

Précaution(s) pour la protection de l'environnement Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.
Endiguer et contenir le produit renversé.
Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines ainsi que du sol
Éviter la contamination des eaux souterraines.

Méthode(s) de nettoyage Écoper ou pomper le liquide le plus rapidement possible à l'aide d'une pompe antidéflagrante ou à main. Mettre le liquide recueilli dans un récipient adéquat.
Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice).
Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination.
Éliminer comme un déchet dangereux.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Précaution(s): Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles peuvent se répandre le long du sol et former des mélanges explosifs avec l'air
Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards.
Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit.
Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité.
Porter un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).
- Mesure(s) d'ordre technique: Appareils électriques et éclairages antidéflagrants avec terre.
Ne pas utiliser l'air comprimé pour remplir, mettre en fût ou en oeuvre.
Éviter les décharges d'électricité statique.
Ventilation le long du sol.
Température maximum de manipulation: 25°C
- Conseil(s) d'utilisation(s): Garder les emballages solidement fermés et les éloigner de sources chaleur, d'étincelles et de flammes nues. Ne pas utiliser des outils pouvant provoquer des étincelles.

manière à éviter toute fuite.

Stockage

- Précaution(s): Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.
- Mesure(s) d'ordre technique: Sol incombustible et imperméable formant cuvette de rétention.
- Condition(s) de stockage: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Conserver à l'abri du soleil et de toutes autres sources de chaleur.
Conserver dans un endroit très bien ventilé.
- Matière(s) incompatible(s) à éloigner: Conserver à l'écart des: acides forts, bases fortes et substances comburantes.
- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: acier doux.
- Matériaux d'emballage non adaptés: - Éviter certains plastiques solubles dans le produit.
- caoutchoucs

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ESSENCE C

Version: 001

Date de révision: 15/1/03

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesure(s) d'ordre technique:	Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.
Valeurs limites d'exposition	
- Limite(s) d'exposition:	<ul style="list-style-type: none">• n-hexane:VME ppm = 50 - VME mg = 176• benzène:VME ppm = 0,1 - VME mg = 0,3
Contrôles de l'exposition	
Protection respiratoire	respiratoire avec filtre A)
Protection des mains	gants en caoutchouc nitrile
Protection de la peau	tablier et bottes résistants aux solvants
Protection des yeux	lunettes de sécurité ou écran facial
Mesure(s) d'hygiène:	Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Tenir l'atelier le plus propre et le mieux en ordre possible.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales	
Aspect	liquide
Couleur:	incolore
Odeur	caractéristique
Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement	
pH	Non applicable.
Point d'éclair:	<0°C
température d'auto-inflammabilité	inférieure:0.9% volume supérieure:8% volume.
Limites d'explosivité:	Les limites d'explosivité ne figurent pas dans les ouvrages de référence.
Pression de vapeur:	60mbar à 37.8°C
Densité relative (eau = 1):	0.725 g/cm3 à 15 °C
Viscosité:	0.70 mm2/s à 20 °C
Hydrosolubilité:	20ppm seulement
Liposolubilité:	Non applicable.
Solubilité aux solvants:	Soluble dans des hydrocarbures

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Condition(s) à éviter	
Matière(s) à éviter	Ne pas exposer à des températures supérieures à 25 °C
Matière(s) à éviter:	Eviter certains plastiques solubles dans le produit. aldéhydes.
Produit(s) de décomposition dangereux	produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Information(s) générale(s):	Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible. l'importance de l'exposition.
Toxicité aiguë	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ESSENCE C

Version: 001

Date de révision: 15/1/03

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

- Inhalation:	lassitude, des nausées, la perte de conscience, l'arrêt de la respiration. -
- Contact avec la peau:	Des composants du produit peuvent être absorbés à travers la peau. une incommodité ou à des dermatites. -DL:>2000mg/kg
- Contact avec les yeux:	irritation légère des yeux (douleur, rougeur)
- Ingestion:	Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Peut entraîner: oedème pulmonaire, difficulté sérieuse de respiration, vertiges
Sensibilisation:	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
Effet(s) spécifique(s):	La consommation d'alcool peut augmenter les effets toxiques.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information(s) générale(s):	Les résidus de revêtements en poudre ne devraient jamais aboutir ni dans les égouts ni dans les cours d'eau.
Mobilité	Pour d'autres propriétés physico-chimiques, voir le point 9
Persistance et dégradabilité	Le produit n'est que partiellement biodégradable dans le sol et dans l'eau. Une quantité importante du produit est décomposée par photolyse.
Potentiel de bioaccumulation	Bio-accumulable
Effets sur l'environnement:	Peut être dangereux pour l'environnement. -
Toxicité aquatique:	CL50/24h/poisson rouge = 19mg/l
Effets nocifs divers	

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets / produits non utilisés:	conformément aux règlements locaux. Ne pas jeter les déchets à l'égout. Destruction par incinération / pyrolyse.
Emballages contaminés:	Ne pas brûler les fûts vides ni les découper au chalumeau.
Disposition(s) nationale(s) et régionale(s):	Déchet à éliminer conformément à la loi des déchets chimiques:
Autres informations	

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information(s) générale(s):	Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.
numéro ONU	3295
Voies terrestres (Route / Chemin de fer: ADR/RID)	
- classe de danger:	3
- numéro et lettre:	33
IMDG (mer)	
nom d'expédition	HYDROCARBURES LIQUIDES N S A
groupe d'emballage	II
OACI/IATA (air)	
Voies fluviales (ADNR)	

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ESSENCE C

Version: 001

Date de révision: 15/1/03

91/155/CE (2001/58/CE) - ISO 11014-1

Étiquetage:	substances dangereuses En utilisant la méthode de calcul 88/379) .
N° CEE:	Non applicable.
Contient:	
Symbole(s):	F - Facilement inflammable ; Xn - Nocif ; Xi - Irritant ; N - Dangereux pour l'environnement
Phrase(s) R:	11 Facilement inflammable. 38 Irritant pour la peau. terme pour l'environnement aquatique. 65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges
Phrase(s) S:	2 Conserver hors de la portée des enfants. 33 Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. 43 En cas d'incendie, utiliser ???? 62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir: consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. 9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
Autres informations	Les informations sont reprises dans cette fiche de sécurité.

16. AUTRES INFORMATIONS

Législation(s) suivie(s):	Cette fiche de données de sécurité répond aux directives et adaptations de la CEE n°: 91 / 155
Avis ou remarques importantes:	connaissances actuelles en notre possession et notre expérience. éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. l'utilisation de l' information reprise dans cette fiche de données de sécurité.
Utilisation de la substance/préparation	Diluant, solvant industriel.
Restriction(s) d'emploi recommandée(s)	Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).
Historique	
- Date de la première édition:	15/16/98
- Date de la révision précédente:	15/1/03
- Date de révision:	15/1/03
- Version:	001
Réalisé par:	Sds